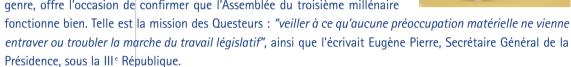


LE MOT de la Questure

Le rapport d'activité 1999 annonçait que l'Assemblée nationale avait mis en place les moyens nécessaires pour que le passage à l'an 2000 se déroule sans "bogue" informatique. Un an après, le présent rapport, troisième du genre, offre l'occasion de confirmer que l'Assemblée du troisième millénaire



La tâche est d'autant plus vaste que le travail législatif ne se borne pas au débat en séance publique, de même que le siège de l'Assemblée nationale ne se limite plus au Palais Bourbon : ainsi, l'immeuble du 101 rue de l'Université, construit sous la Présidence de Jacques Chaban-Delmas et qui devrait porter le nom de celui qui nous a quittés récemment.

Le rapport, dans sa rubrique "l'Assemblée nationale au jour le jour", montre bien le quotidien d'une grosse collectivité où se côtoient des milliers de personnes. Le rôle des Questeurs est aussi de recueillir leurs doléances, de préparer les solutions administratives adéquates et d'arrêter les décisions qui engagent le budget de l'Assemblée nationale.

En contact permanent avec la réalité, comme chaque élu dans sa circonscription, le Palais Bourbon n'est pas "la maison sans fenêtres" que certains dénigrent, par référence à son fronton. Au contraire, nous avons à cœur d'ouvrir notre maison : les citoyens la visitent, tout au long de l'année et lors des Journées du patrimoine, et les moyens de communication moderne viennent jusqu'à eux, grâce à la Chaîne Parlementaire, la visio-conférence et, bien sûr, Internet que l'Assemblée fête au printemps, invitant même les députés et leur famille à une formation in situ pendant les vacances de Pâques.

Il s'agit de faire partager nos trésors, non de les cacher, et d'expliquer notre politique patrimoniale : par le biais d'une exposition, comme "Commandes et acquisitions publiques", qui a présenté au public vingt oeuvres d'art contempora in de l'Assemblée nationale à l'occasion de la réception officielle de la FIAC dans la Salle des Fêtes, et grâce à la publication d'ouvrages comme "L'Hôtel de Lassay, chantier d'une renaissance" qui retrace sa restauration, ou encore "L'histoire romaine de Tite-Live", qui présente de magnifiques enluminures du XV° siècle extraites d'un manuscrit acheté par le Palais Bourbon en 1827.

La "cité dans la cité" qu'est l'Assemblée nationale n'est donc pas une "cité interdite". Cette maison n'est pas seulement la notre, c'est la maison de chaque citoyen que nous représentons.

Serge Janquin Premier Questeur de l'Assemblée nationale